



Bernard Clerfayt (D&F) annonce la création d'une centaine de postes ACS dans le secteur social-santé, pour un budget de 4,5 millions d'euros. © SASKIA VANDERSTICHELE

Bernard Clerfayt, ministre bruxellois de l'Emploi

«Malgré la crise, les opportunités d'emploi sont gigantesques»

Le ministre bruxellois de l'Emploi détaille la répartition d'un budget de 53 millions d'euros de relance. L'objectif principal de Bernard Clerfayt (D&F): aider les néo-chômeurs victimes de la crise à rebondir.

PAULINE DEGLUME

Nous devons retrouver le ministre bruxellois de l'Emploi dans le bas de Forest, sur un site de Bruxelles Formation dédié à la logistique. Le vaste parking est complètement vide, à l'exception de plusieurs gros camions. C'est normal. On comprendra plus tard que c'est ici que sont formés les candidats chauffeurs poids lourds et que Bernard Clerfayt (D&F) voulait illustrer le propos suivant: «Il faut avoir un discours d'espoir aujourd'hui. Malgré cette crise, les opportunités d'emplois sont gigantesques.» Comme tous les ministres de l'Emploi du pays et d'ailleurs, il s'attend à de mauvais chiffres dans les mois à venir. Mais il demeure résolument optimiste, notamment en raison d'un scénario de reprise «en forme de K».

«La crise montre ceci de particulier: il y a secteurs qui sombrent et à l'inverse d'autres qui décollent. La crise va durer un certain temps, avec des mutations économiques et industrielles importantes qui représenteront des opportunités en matière d'emplois. C'est là-dessus qu'on peut intervenir.»

Activa pour les néo-chômeurs

Ainsi, Actiris reçoit plus d'offres d'emplois que d'habitude pour les fonctions d'infirmières: +16%. Même chose dans les secteurs de l'enseignement, de l'IT, de l'alimentaire ou encore du gardiennage. Sans oublier la logistique, ce qui comprend donc les fameux emplois de chauffeurs de poids lourds. Dans ce contexte, comment la Région bruxelloise prévoit-elle d'accompagner les néo-chômeurs victimes de la crise? «La pire des choses, c'est la perte de compétence en raison de l'inscription longue dans le chômage. On a donc élaboré une véritable stratégie à l'adresse des nouveaux chômeurs, sans laisser les indépendants sur le côté», résume Bernard Clerfayt avant

de nous détailler la répartition d'un budget global de 53 millions d'euros prévu pour 2021.

Legros de cette enveloppe, soit 30 millions d'euros, sera consacré au soutien à l'embauche au travers de la prime Activa 19. Pour mémoire, la prime Activa classique qui est destinée aux chômeurs longue durée jeunes ou âgés leur permet d'être porteurs d'une prime, pour un total de 15.900 euros sur 30 mois. La nouvelle prime Activa 19 s'adressera à un public différent, à savoir tous les chercheurs d'emploi nouvellement inscrits chez Actiris entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021. Pendant un semestre, l'employeur qui les engage bénéficiera d'une réduction de la charge salariale de 800 euros par mois. «C'est une prime de remise à l'emploi rapide, j'avais du boulot, je l'ai perdu durant la crise, je suis prêt à l'emploi, et je suis porteur d'une prime qui me rend plus attractif aux yeux des employeurs. Dans le cadre de la reprise d'activités, il faut que les Bruxellois soient bien placés par rapport aux travailleurs des autres Régions», souligne Bernard Clerfayt qui précise que cette mesure profitera à plus de 6.000 personnes durant l'année qui vient.

C'est dans une même optique que sera mis sur pied le fonds Rebond à destination des travailleurs victimes de faillites. «Lorsque la loi Renault s'applique en cas de licenciement collectif, l'entreprise doit prendre en charge le mécanisme d'outplacement mais ce n'est pas le cas pour les faillites donc j'ai sollicité les partenaires sociaux pour mettre en place un tel dispositif. Concrètement, il s'agit d'accompagner le travailleur, de faire un bilan des compétences pour voir si celui-ci a besoin d'une remise à niveau, d'une validation des compétences acquises en cours de carrière ou s'il est prêt à l'emploi tout de suite. Si besoin, une réflexion active est menée sur le secteur où le diriger. Par exemple, dans l'hôtellerie ce sera sans doute plutôt des reconversions car ce n'est pas un secteur en croissance», explique le Schaarbeekois. Pour cette mesure, la Région prévoit 3,5 millions d'euros.

Toute une série d'indépendants qui ont perdu leur activité n'ont pas droit au chômage et vont se retrouver au CPAS, constate Bernard Clerfayt qui annonce qu'une somme de

2,95 millions servira à soutenir les CPAS pour fournir des emplois d'insertion à ces nouveaux inscrits, «ils pourront travailler plusieurs mois sous le médium article 60 dans des métiers adaptés à leur qualification, le temps de retrouver leur droit au chômage.» Pour assurer le rebond, la prime déjà existante pour l'autocréation d'emplois sera renforcée: 850.000 euros sont prévus. Quant aux indépendants qui se retrouvent au bord de la faillite, ils pourront compter sur une nouveauté: la coopérative de repreneuriat. «Il s'agira d'un accompagnement pour la reprise de l'activité par un tiers ou pour la réorientation du business model.»

Postes ACS dans la santé

Bernard Clerfayt annonce encore la création d'une centaine de postes ACS dans le secteur social-santé pour un budget de 4,5 millions d'euros. Pour en bénéficier, les ASBL concernées devront répondre à un appel à projets. Pour le renfort en personnel d'Actiris et des sociétés d'intérim partenaires de l'office régional de l'emploi, 7,9 millions d'euros sont budgétés en 2021. Il faudra aussi compter sur 3,6 millions d'euros pour augmenter le volume de formation. Une somme que l'opposition libérale avait jugé trop faible. «Les nouveaux chômeurs auront besoin de formation, mais nous pouvons déjà les accueillir avec les structures actuelles. Même pour les formations dans les secteurs en demande, nous avons de la marge!», justifie le ministre.

Et de conclure que la crise amène à penser les choses différemment et que la vie appartient à ceux qui saisissent les opportunités. «On a prévu des aides et du soutien pour cela.» Il rappelle que les chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris conservent leurs allocations de chômage le temps de suivre des études débouchant sur un métier en pénurie. Il estime que la puissance de la dynamique de relance dépendra des moyens mis par le Fédéral. «L'Allemagne a mis 130 milliards sur la table et la France 100 milliards. Si l'on fait une règle de trois sur base du PIB, le plan de relance de la Belgique devrait peser environ 17 milliards. J'espère que le futur gouvernement mobilisera cela.»

800 €

La prime Activa 19 permettra aux employeurs qui engagent des chercheurs d'emploi porteurs de cette prime d'avoir une réduction de la charge salariale de 800 euros par mois pendant un semestre.